



Libre Pensée de la Creuse

Boîte postale n°158 – 23004 GUÉRET CEDEX
courriel : libre.pensee.creuse@wanadoo.fr

Bulletin des libres penseurs de la Creuse. Février – mars 2017

1904 vit dans les mémoires !

En septembre 1904, se tenait à Rome le congrès mondial de la Libre Pensée marquant l'histoire de notre organisation à plus d'un titre. Ce fut une démonstration de force rassemblant des délégations de nombreux pays des principaux continents, avec à la fois des scientifiques, historiens, et courants divers d'organisations ouvrières ou démocratiques, élus parlementaire etc. Ce congrès s'est tenu en face du Vatican avec un large soutien de la population romaine et des principales villes d'Italie où de nombreux meetings ont pu rassembler des milliers de personnes les mois précédents. De plus le congrès avait mis au centre de ses débats la séparation des Églises et des États, formidable point d'appui pour les laïques du monde entier et pour la France où mûrissait jusqu'au sommet du gouvernement l'avènement de la loi de décembre 1905. Enfin ce congrès a gravé dans le marbre que « la Libre Pensée est laïque, démocratique et sociale, c'est-à-dire qu'elle rejette, au nom de la dignité de la personne humaine ce triple joug : le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique, et du capital en matière économique. » Partout une foule de militants, de démocrates élaboraient ensemble les bases de ce combat commun, au-delà de leurs divergences et dans le respect absolu de leurs engagements dans d'autres organisations qu'elles soient politiques, syndicales, philosophiques.... Les forces libres penseuses ainsi constituées étaient largement présentes dans notre département comme l'attestent les multiples bannières et draps mortuaires de l'époque, retrouvés dans de nombreuses mairies creusoises.



Les 113 ans qui nous séparent du congrès de 1904 ont vu la laïcité s'enraciner en France après la loi de 1905, avec la laïcisation des services publics dont l'École de la République. Sur le plan social c'est en 1906 que, par la Charte d'Amiens, la CGT (alors unique confédération syndicale) affirmait son indépendance de tout groupe de pression politique, philosophique ou religieux et sa lutte pour l'émancipation des êtres humains du joug du capital. Et c'est en cette première moitié du XXème siècle que sont obtenus en France les congés payés, la Sécurité Sociale, le Code du Travail... Ce siècle et le nôtre auront aussi vu les pires attaques contre l'émancipation des être humains : deux guerres mondiales avec leur lot de morts et de destruction y compris du mouvement ouvrier et démocratique (dont la Libre Pensée), les survivances du régime de Vichy, la loi Debré (1959) et suivantes détournant les fonds publics pour le financement des écoles privées à 90 % catholiques, la destruction en cours des services publics et du Code du Travail...

Mais la résistance, l'aspiration à une vie meilleure et à l'émancipation ont toujours été et sont toujours là, comme l'illustrent entre autres, les mobilisations de ces derniers mois contre la loi El Khomri.

Et pour défendre la séparation des Églises et de l'État, les citoyens de ce pays se sont maintes fois mobilisés : serment de Vincennes en juin 1960, « Appel aux laïques » en 2005, repris à l'échelle internationale. Et maintenant en 2017 ce sont encore des milliers de laïques et des dizaines d'organisations qui en quelques semaines se regroupent dans un véritable front autour de « l'appel des laïques », pour la défense de la loi de 1905.

Et parce que partout en Creuse, l'esprit de 1904, transmis au fil des générations aux descendants des libres penseurs, reste présent dans les mémoires, nous allons organiser des réunions publiques ici et là pour mener les discussions dont tous les défenseurs de la liberté de conscience ont besoin aujourd'hui.

Ni dieu, ni maître ! À bas la calotte et vive la sociale !

Serment de Vincennes pour l'abrogation de la loi Debré :

En juin 1960, 400 000 manifestants (représentant plus de 10 millions de pétitionnaires), rassemblés à Vincennes, prêtaient le serment suivant : « Nous faisons le serment solennel de manifester en toutes circonstances et en tous lieux notre irréductible opposition à cette loi contraire à l'évolution historique de la Nation ; de lutter sans trêve et sans défaillance jusqu'à son abrogation ; et d'obtenir que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'École de la Nation, espoir de notre jeunesse. »

Soirée-débat à CHATELUS-LE-MARCHEIX le 10 février 2017 sur le thème « Libre Pensée, liberté de conscience, laïcité », animée par la Fédération de la Libre Pensée de la Creuse (LP 23).



Vingt personnes étaient présentes dans cette belle salle de Châtelus-le-Marcheix. À la tribune : Régis Parayre (président de la LP23), Efstratios Kalaïtzis (ancien secrétaire de la LP23 et maintenant adhérent d'un groupe de libres penseurs grecs), Chantal Le-souple (secrétaire LP23).

R. Parayre a présenté la LP : son histoire et ses principaux combats, en particulier la défense de la laïcité institutionnelle (loi de 1905). Il terminait par la présentation de « l'appel des laïques ». E. Kalaïtzis a présenté son organisation « Les Amis d'Hypatie », qui appartient à l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP) et qui porte le nom de cette mathématicienne et philosophe d'Alexandrie, assassinée par des chrétiens en 445. Les libres penseurs grecs combattent eux aussi pour la laïcité et participeront à un congrès international de la LP qui va être organisé à CHYPRE au printemps prochain.

Entre la tribune et la salle s'est instauré un riche débat pendant près de deux heures : défense de la liberté de conscience et droit de critiquer les religions, délit de blasphème. Un candidat à la présidentielle peut-il, dans un pays laïque, se réclamer du catholicisme ? Un athée est-il forcément un défenseur de la laïcité ? Faut-il interdire les manifestations religieuses dans la rue ? Qu'est ce que le concordat ? Un témoignage sur l'impôt d'Église en Allemagne. Sur les attentats en France, est-ce qu'on ne paye pas aujourd'hui la politique de la France, de son passé colonialiste dans les pays arabes, et les immiscions guerrières d'aujourd'hui en Irak, Lybie, Afghanistan, Syrie ? N'y a-t-il pas stigmatisation de l'islam et des arabes actuellement à des fins politiques ? Quelles relations y a-t-il entre franc-maçonnerie et Libre Pensée ? En Grèce, l'Église orthodoxe est religion d'État, les papes sont payés par l'État. Les richesses de l'Église orthodoxe appartiennent au peuple et doivent être restituées au peuple et pas aux banquiers. En Grèce, une loi d'il y a quelques années autorise la crémation mais il n'y a toujours pas de crématorium.

La discussion a également porté sur l'histoire de la LP en Creuse. Dans la salle de la mairie à Châtelus, une tapisserie encadrée de gravures sur granit, rend hommage à l'histoire de cette commune, marquée entre autre par le comité de la libre pensée très actif au début du XXème siècle et qui reste dans les mémoires. Dans une délibération de l'époque le conseil municipal votait la démolition de l'église qui se situe encore aujourd'hui au milieu du cimetière car la « sentence » n'a pas été exécutée.



Des bannières et draps mortuaires, de plus d'un siècle, ont été retrouvés en Creuse dans de nombreuses mairies dont celle de Châtelus.

Détail de l'œuvre d'art granit et tapisserie exposée dans la salle de la mairie à Châtelus-le-Marcheix.



Défense de la laïcité institutionnelle :
« Appel des laïques »
Conférence de presse à Guéret le 25 janvier



En décembre 2016, à l'occasion de l'anniversaire de la loi de Séparation de 1905, 157 personnalités lançaient sur le web, l'appel ci-dessous pour le respect de la laïcité.

Les signataires affichent leur appartenance à diverses organisations. Il y a le socle des associations historiques de la laïcité : La Libre Pensée, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme et l'Union rationaliste. Il y a les associations historiques membres du Comité National d'Action Laïque, (sauf une) : la FCPE, la Ligue de l'Enseignement, le SE-UNSA. Il y a les organisations syndicales CGT, la CGT-FO, la FSU, l'UNEF, la FIDL, l'UNL. Il y a les mutuelles, la FNMF, la FMF, ESPER (ex-Ce-comcen). Il y a encore bien d'autres associations comme le CNAFAL, par exemple. Il y aussi des députés, des sénateurs, des euros-députés, des maires, des élus de différentes collectivités territoriales etc.

Cet Appel est une déclaration d'intention, une volonté d'agir ensemble ; c'est une véritable vague laïque qui s'est exprimée. C'est pourquoi, la Libre Pensée a suggéré aux associations amies de poursuivre la collecte des signatures sur cet *Appel*, afin de permettre à d'autres de nous rejoindre. La Libre Pensée a proposé que les associations signataires et les personnalités puissent, sur le plan local, départemental, régional et national faire les *Etats des lieux de la laïcité* en suggérant des thèmes d'études en commun par exemple : *Le respect de la laïcité par les Elus ; Le contenu des programmes et des manuels scolaires ; La loi Carle ; Le péri, para et post scolaire ; La restauration collective, y compris scolaire ; Les intervenants extérieurs dans l'enseignement public etc...*

Il n'y a aucune volonté de fonder quoi que ce soit de nouveau, un collectif, un comité, etc... La Libre Pensée est aujourd'hui fermement opposée à toute forme de collectifs qui ne sont que le masque caché d'enjeu de pouvoir. Cela est conforme à notre combat pour la liberté de conscience et la liberté pour les organisations d'agir dans le respect de leur indépendance réciproque.

Ce sont maintenant plus de 8 000 citoyens qui soutiennent ce texte dont des dizaines de creusois.

La LP 23 a donc pris l'initiative d'une **conférence de presse à Guéret le 25 janvier** à laquelle étaient invités des signataires de l'appel que nous avons pu informer et les organisations amies locales. A cette conférence de presse étaient présents 5 signataires creusois de l'appel des laïques (dont militants LP et DDEN) et des journalistes de l'Echo de la Creuse, Radio Pays Guéret, La Montagne.

Pour écouter le montage fait par Radio Pays de Guéret :

<https://radiopaysdegueret.bandcamp.com/track/appel-des-la-ques>

Pour prendre connaissance de l'appel des laïques et le signer :

<http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2016N49240>

À VOS AGENDAS !



Conférence de la Libre Pensée :

« ISLAM ET LAÏCITÉ »

Avec David GOZLAN



**Secrétaire Général de la Fédération Nationale
de la Libre Pensée**

LUNDI 20 MARS 2017 ; 20 H

maison des associations, rue de Braconne, GUÉRET

**AU SOIR DU VENDREDI « MALSAIN » OU DIT « SAINT »,
VENEZ TOUS AU BANQUET GRAS de la LIBRE PENSEE !**

LE 14 AVRIL 2017 , 19H

Auberge « CHEZ NOUS » à MASBARAUD

Ensemble nous braverons les interdits religieux et les foudres divines
en dégustant la tête de veau.

Discours et chants viendront alourdir encore nos péchés
et ce sera l'occasion de discussion entre nous sur l'actualité du moment.

**N'hésitez pas à apporter textes et chansons
anticléricaux, antimilitaristes, paillards...**

Masbaraud est à 3 km au nord de Bourganeuf

Inscriptions pour le banquet par mail (voir ci-dessous) ou par tel au : 05 55 80 08 30

Bulletin d'adhésion à la Libre Pensée 23 ou de soutien financier

Nom, prénom : Courriel :

J'adhère à la LP23 : nous contacter (BP n°158 – 23004 GUÉRET CEDEX ;
courriel : libre.pensee.creuse@wanadoo.fr

Je soutiens la LP23 : 10 € ; 20 € ; € (chèques à Libre Pensée Creuse, à l'adresse ci-dessus.)